

TENDANCES RÉCENTES ET SITUATION ACTUELLE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES (EdFoA)

Rapport National du Royaume du Maroc

Département de l'Alphabétisation
et de l'Éducation Non Formelle

Direction de la Lutte Contre
l'Analphabétisme

Mars 2008

Sommaire

| | | |
|-------|--|----|
| I | Aperçu général de la situation dans le pays | 3 |
| II | Détails sur l'éducation et la formation des adultes au Maroc | 5 |
| | Politiques, législation et financement | |
| 1.1 | Cadres législatifs, politiques et administratifs de l'EdFoA | 5 |
| 1.1.1 | Cadre institutionnel et organisationnel | 5 |
| 1.1.2 | Objectifs et priorités | 5 |
| 1.1.3 | Entité responsable | 6 |
| 1.1.4 | Stratégie d'alphabétisation | 7 |
| 1.1.5 | Principaux obstacles au développement de l'EdFoA | 8 |
| 1.2 | Financement de l'EdFoA | 9 |
| 2 | Qualité des services et de formation des adultes | 10 |
| 2.1 | Offre de l'EdFoA | 10 |
| 2.1.1 | Institutions responsables | 10 |
| 2.1.2 | Programmes d'EdFoA | 10 |
| 2.1.3 | Certification | 10 |
| 2.1.4 | Contenus des programmes ou curricula | 12 |
| 2.2 | <i>Bilan de l'alphabétisation</i> | 15 |
| 2.3 | Suivi et évaluation des programmes | 19 |
| 2.3.1 | Évaluation Pédagogique | 19 |
| 2.3.2 | Système d'information | 19 |
| 2.3.3 | Audit | 20 |
| 2.4 | Statut et formation des alphabétiseurs | 21 |
| 2.4.1 | Profil des alphabétiseurs | 21 |
| 2.4.2 | Formation des alphabétiseurs | 22 |
| 3 | <i>Recherche, innovation et bonnes pratiques</i> | 22 |
| 3.1 | <i>Recherches et études en alphabétisation</i> | 22 |
| 3.2 | <i>Projets novateurs</i> | 25 |
| 3.3 | <i>Bonnes pratiques</i> | 26 |
| 4 | <i>Attentes, défis et perspectives</i> | 27 |

I- Aperçu général de la situation dans le pays :

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2004, le taux d'analphabétisme au Maroc est de **43%**. Ce taux se réfère à la population âgée de 10 ans et plus de telle manière que toute personne « incapable de lire et d'écrire » est considérée analphabète.

L'Enquête Nationale sur l'Analphabétisme, la Non Scolarisation et la Déscolarisation au Maroc (ENANSDM), réalisée par le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non formelle en 2006 a fait ressortir un taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus de l'ordre de **38,5%**, soit une baisse significative de 4.5 points entre 2004 et 2006. En valeur absolue, ce taux se traduit néanmoins par près de 9 millions de marocaines et marocains qui ne savent à ce jour, ni lire ni écrire. De même 15% des enfants de la tranche d'âge 9-14 ans sont non scolarisés (8,9% déscolarisés et 6,1% n'ont jamais fréquenté l'école). Ils sont environ 1 million d'enfants en âge de scolarité obligatoire.

Inégalités selon le genre et le milieu de résidence :

Le fléau d'analphabétisme affecte de manière distincte les deux dimensions genre et milieu de résidence. En effet, le taux d'analphabétisme relevé par l'ENANSDM cache une disparité entre les taux d'analphabétisme féminin et masculin qui sont respectivement de 46,8% et 31,4%. Ces inégalités se creusent davantage lorsque le milieu de résidence est pris en considération puisque le taux d'analphabétisme des jeunes filles et femmes en milieu rural est 64,4% alors qu'en milieu urbain, il est de 33,9%. En outre, le taux d'analphabétisme est de 54,4% en milieu rural contre 27,2% en milieu urbain.

Ecart selon les tranches d'âge :

L'ENANSDM a montré que le taux d'analphabétisme est croissant avec l'âge, et comme le montre le tableau 1 ci-dessous, ce taux demeure très élevé chez les populations âgées de 30 ans et plus, notamment chez les femmes :

Tableau 1 : Taux d'analphabétisme (en %) par groupe d'âges et selon le sexe et le milieu de résidence.

| Groupes d'âges | Urbain | | Rural | | Ensemble | |
|----------------|----------|---------|----------|---------|----------|---------|
| | Masculin | Féminin | Masculin | Féminin | Masculin | Féminin |
| 10 - 19 | 6,4 | 7,4 | 26,1 | 32,6 | 16 | 19,6 |
| 20 - 29 | 10,3 | 18,9 | 41,8 | 63,2 | 24,2 | 37,6 |
| 30 - 39 | 19,3 | 35,4 | 46,8 | 75,8 | 30 | 50,9 |
| 40 - 49 | 32,3 | 53,8 | 56,8 | 85,7 | 41,26 | 65,6 |
| 50 -59 | 35,3 | 60,3 | 58,1 | 91,9 | 43,9 | 73,9 |
| 60 et plus | 49,6 | 79,3 | 74,2 | 95,4 | 61,1 | 86,6 |

Analphabétisme chez la population active :

Globalement, l'exercice d'une activité s'associe, à une moindre extension de l'analphabétisme. Ainsi, si le taux d'analphabétisme des personnes âgées de 15 ans et plus est de 42,98%, son niveau s'atténue nettement pour se situer aux alentours de 36,6% lorsque l'on ne prend en considération que les actives parmi ces personnes. Par contre, lorsque c'est aux inactives que référence est faite, ce taux passe à un niveau encore plus élevé (47,93%) que celui enregistré au niveau national¹. (Voir Tableau 2).

Tableau 2 : Taux d'analphabétisme (en %) des marocains âgés de 15 ans et plus par sexe et milieu de résidence et selon qu'ils soient actifs ou non.

| Population | Ensemble du pays | | |
|----------------------|------------------|---------|----------|
| | Masculin | Féminin | Ensemble |
| Actifs | 36,9 | 35,0 | 36,6 |
| Inactifs | 31,0 | 54,8 | 47,9 |
| Ensemble | 34,8 | 52,2 | 42,9 |
| Milieu urbain | | | |
| Actifs | 25,7 | 26,3 | 25,9 |
| Inactifs | 19,3 | 40,0 | 33,6 |
| Ensemble | 23,3 | 37,7 | 30,4 |
| Milieu rural | | | |
| Actifs | 50,8 | 64,2 | 52,1 |
| Inactifs | 50,2 | 73,4 | 67,5 |
| Ensemble | 50,6 | 72,7 | 61,5 |

Par ailleurs, les taux d'analphabétisme différent d'une branche d'activité à une autre, le tableau 3 procède à une juxtaposition de ces taux enregistrés dans les deux milieux. Il fait ressortir que de toutes les branches d'activité, c'est de loin le secteur agricole qui détient le record en termes de taux d'analphabétisme de la population active puisque, pratiquement, 6 actifs sur 10 parmi ceux exerçant dans ce secteur sont analphabètes. Cette proportion n'atteint dans le pire des cas que 3 sur 10 quelle que soit la branche d'activité considérée parmi le reste.

Tableau 3 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population active âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et la branche d'activité.

| Branche d'activité | Urbain | Rural | Ensemble |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Agriculture | 47,2 | 61,6 | 59,8 |
| Pêche | 25,0 | 48,8 | 33,1 |
| Commerce | 25,9 | 39,2 | 29,7 |
| Services | 22,8 | 39,8 | 26,9 |
| Artisanat | 25,4 | 44,8 | 30,3 |
| Construction, industrie | 25,1 | 44,2 | 32,1 |
| Administration publique | 20,7 | 33,9 | 22,7 |
| Ensemble | 25,9 | 52,1 | 36,6 |

¹Source : rapport de l'ENANSDM, 2006.

Devant cette situation et afin de donner un nouveau souffle et une nouvelle dynamique aux programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle, le Gouvernement du Maroc a élaboré et entamé, en 2004, la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de lutte contre ce fléau.

II- Détails sur l'éducation et la formation des adultes au Maroc :

1- Politiques, législation et financement :

1.1 Cadres législatifs, politiques et administratifs de l'EdFoA :

1.1.1 Cadre institutionnel et organisationnel :

- ✦ L'adoption en 2000 de la Charte Nationale d'Education et de Formation, qui considère l'alphabétisation comme une obligation sociale de l'Etat et qui arrête des objectifs aux programmes d'alphabétisation des adultes en donnant la priorité au milieu rural, aux femmes, aux salariés des entreprises ;
- ✦ La mise en place des Académies Régionales d'Education et de Formation qui sont des établissements publics dotés de l'autonomie financière et administrative, chargées de l'application de la politique du gouvernement en matière d'éducation, de formation et d'alphabétisation ;
- ✦ La création d'un département ministériel, en l'occurrence, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle en novembre 2002 ;
- ✦ L'adoption d'une stratégie d'alphabétisation et d'éducation non formelle depuis 2004 ;
- ✦ La mise en place de structures de concertation afin d'assurer une bonne coordination entre les différents intervenants, il s'agit de la commission ministérielle présidée par Monsieur Le Premier Ministre et des commissions provinciales présidées par les Gouverneurs ;
- ✦ L'introduction d'une culture d'objectifs et d'évaluation dans les programmes d'alphabétisation des adultes ;
- ✦ L'organisation du système d'alphabétisation autour de quatre grands programmes ;
- ✦ Le renforcement de la décentralisation par la création au sein des Académies Régionales d'Education et de Formation et des délégations de l'Education Nationale de services chargés de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;
- ✦ En octobre 2007, à l'occasion de la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale, il a été décidé la création d'une agence nationale pour prendre en charge ce dossier.

1.1.2 Objectifs et priorités :

La stratégie mise en place vise à endiguer, de manière progressive, l'analphabétisme au Maroc. Ses objectifs sont d'ordre qualitatif et quantitatif.

✦ **Objectifs qualitatifs** : ils sont déclinés en sous-objectifs éducatifs, civiques, sociaux, sanitaires et économiques ;

✦ **Objectifs quantitatifs** : et sont de deux natures :

Objectifs à moyen et long terme, à savoir : faire diminuer le taux d'analphabétisme à 20% et le taux d'abandon scolaire à 2% en 2012 et objectifs à court terme : faire baisser ce taux de 3 % dans toutes les régions annuellement.

Par ailleurs, dans la mise en œuvre de la stratégie du Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle, la population cible est constituée des personnes analphabètes âgées de 15 et plus, mais la priorité est accordée aux catégories de public cible suivantes :

- les adultes âgés de moins de 45 ans ;
- les femmes et les jeunes filles, particulièrement celles en milieu rural ;
- Les salariés des entreprises ;
- la population des zones défavorisées qui vivent dans des conditions difficiles.

1.1.3 Entité responsable :

Le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle est l'organisme gouvernemental responsable de :

- ✦ élaborer et mettre en œuvre la stratégie du gouvernement en matière d'alphabétisation des adultes (et d'éducation non formelle pour les enfants qui sont hors de l'école) en conformité des orientations gouvernementales ;
- ✦ assurer l'éducation non formelle (école de la deuxième chance) pour les enfants et les jeunes non scolarisés ou déscolarisés, âgés de 9 à 15 ans ;
- ✦ assurer l'alphabétisation pour la population analphabète âgée de 16 ans et plus ;
- ✦ coordonner et piloter les actions des différents intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- ✦ promouvoir le partenariat avec les différents opérateurs : publics, privés et organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que le partenariat social avec les collectivités locales ;
- ✦ développer la recherche et l'innovation en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- ✦ entreprendre toute action susceptible de développer les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- ✦ assurer la formation et le renforcement des capacités des différents intervenants dans les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- ✦ superviser et contribuer à la conception et à la mise en place de programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle (curricula, méthodes et supports didactiques, outils multimédias didacticiels...etc) ;
- ✦ développer l'information et la communication en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;

- ✦ favoriser et promouvoir un environnement propice pour l'apprentissage tout au long de la vie.

1.1.4 Stratégie d'alphabétisation :

L'approche adoptée dans la conduite des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle est basée sur une vision globale et intégrée traduite en des plans d'actions fondées sur quatre niveaux complémentaires :

- ✦ la lutte contre l'abandon scolaire en fournissant l'aide nécessaire et indispensable aux enfants en difficultés scolaire par le biais du soutien éducatif, la mise en place de cellules de veille et l'encouragement du préscolaire ;
- ✦ la promotion et le développement des programmes de l'Education Non Formelle pour prévenir l'analphabétisme par l'insertion scolaire, professionnelle et sociale. En effet, l'école de la deuxième chance ou programmes d'éducation non formelle, a pour objectif l'intégration des enfants entre 9 et 15 ans dans le système scolaire ou dans la formation professionnelle ;
- ✦ le renforcement de l'intégration sociale et de l'autonomisation via l'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus à travers des programmes fonctionnels visant des compétences de base en lecture, écriture et calcul ainsi que l'apprentissage de métiers et l'encouragement de la création d'activités génératrices de revenus ;
- ✦ la post-alphabétisation qui vise à développer chez les néo-alphabètes l'aptitude à l'auto-formation et à l'apprentissage le long de la vie et à l'utilisation des compétences déjà acquises pour leur intégration socio-économique.

Cette approche est traduite en une stratégie d'intervention qui se base sur les axes suivants :

1- Système d'information : afin de disposer de l'information sur la situation de l'analphabétisme et de la non scolarisation et d'avoir de la visibilité sur le déroulement des programmes pour pouvoir les suivre et les évaluer.

2- Partenariat : Il s'agit du partenariat dans son sens le plus large, en tant que mode d'intervention privilégié avec les différents intervenants.

3- Parrainage : Comme nouveau mode d'intervention, en vue d'affermir la solidarité entre les différentes composantes de la société.

4- Organisation : par la mise en place, à l'échelle centrale, régionale ou locale, des structures capables d'assurer le rôle essentiel assigné au Département d'Alphabétisation et d'Éducation non Formelle, à savoir la planification, l'orientation, la coordination, l'évaluation et le réajustement de toute activité relative à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle.

5- Programmes éducatifs : Vu la diversité des groupes cibles, ces programmes sont conçus de manière à répondre aux besoins des bénéficiaires en tenant en compte leurs spécificités sociale, économique et culturelle.

6- Formation des intervenants : La formation des ressources humaines, pour la mise à niveau des intervenants dans les programmes d'alphabétisation et de l'éducation non formelle (les gestionnaires, les formateurs, les formateurs des formateurs,...).

7- Coopération internationale : par la diversification des sources d'appui, qu'offre la coopération bilatérale ou multilatérale.

8- Mobilisation et communication : par la sensibilisation, la mobilisation des partenaires, publics, privés, la société civile et les bénéficiaires.

9- Suivi, contrôle et évaluation : par la mise en place d'un système du suivi, du contrôle, d'évaluation des actions d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

10- Développement social intégré : par l'intégration du volet de l'alphabétisation dans tous les programmes de lutte contre la pauvreté, menés par différents départements partenaires.

En matière d'alphabétisation, cette stratégie est mise en œuvre via quatre programmes d'intervention diversifiés et complémentaires :

1. Programme général : programme annuel réalisé en collaboration avec le département de l'Education Nationale et destiné à l'ensemble des populations analphabètes âgées de plus de 15 ans.
2. Programme des opérateurs publics : programme réalisé en collaboration avec les opérateurs publics au profit de leurs personnels ou des populations analphabètes bénéficiant de leurs services.
3. Programme des associations : vaste programme de soutien financier, logistique et technique, lancé depuis décembre 1998 dans le cadre d'un partenariat avec les ONG.
4. Programme des entreprises : programme de formation destiné aux salariés des entreprises.

Ces programmes seront plus détaillés dans la deuxième partie de ce rapport.

1.1.5 Principaux obstacles au développement de l'EdFoA :

Malgré l'essor qu'a connu le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes au Maroc et l'évolution très positive de son bilan, certaines contraintes persistent et peuvent entraver la pérennité et la consolidation des efforts déployés, notamment, en matière d'augmentation du rythme annuel des effectifs inscrits et en amélioration de la qualité des programmes. Ces obstacles peuvent être résumés en :

- ✚ L'insuffisance du financement accordé à l'action d'alphabétisation et d'éducation des adultes car les crédits alloués à cette action ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés ;
- ✚ Le manque d'implication des opérateurs potentiels (publics et privés) pouvant et devant contribuer à l'action d'alphabétisation. Vu le taux élevé d'analphabétisme ainsi que les contraintes et les limites empêchant l'atteinte des objectifs fixés, il est primordial de garantir la mobilisation et l'adhésion de toutes les composantes de la société pour soutenir et participer à l'effort d'alphabétisation. Cependant, les partenaires qui se sont alliés à cette cause, bien que nombreux et de qualité

exemplaire, ne constituent qu'une partie des intervenants et des partenaires qui pourraient être mobilisés ;

- ✦ Le peu de motivation des populations cibles encouragé par la dominance d'un environnement à caractère oral. Des démarches ont été entreprises par le département pour pallier à ce problème, en l'occurrence une promotion sociale intégrée, une diversification et une adaptation des contenus des programmes aux spécificités des populations cibles, une promotion d'un environnement lettré, ...etc. Les aspects ayant été déjà mis en place commencent à booster les effectifs des inscrits aux programmes, mais le département aspire à une plus grande motivation des bénéficiaires et passer, ainsi, d'une logique d'offre à une logique de demande ;
- ✦ L'insuffisance dans la convergence des programmes de développement social conduits par d'autres intervenants avec les actions d'alphabétisation.

1.2 Financement de l'EdFoA :

Il va sans dire que les grandes ambitions affichées par notre pays en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle et que traduisent les objectifs et échéances mentionnées plus haut, nécessitent des investissements importants. Les budgets successifs alloués à ce secteur, comme déjà cité auparavant dans ce rapport, demeurent bien en deçà des moyens financiers requis et ce, en dépit de la contribution des partenaires nationaux consistant à assumer une partie des charges et des dépenses occasionnées par nos actions. Il n'en demeure pas moins qu'à part quelques exceptions, la croissance de ce budget se confirme d'année en année.

Le budget alloué à l'alphabétisation a connu, à quelques exceptions près, une augmentation constante. Depuis 1998, ce budget a quadruplé. Entre 2001-2006, il a enregistré un taux d'accroissement s'approchant des 40%. En une année, c'est-à-dire entre 2005-2006, il est passé de près de 93 millions à près de 103 millions, soit une augmentation de presque 11%. Le tableau 4 fait état de l'évolution du Budget Général de l'État (BGE) alloué au secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Tableau 4 : Évolution du BGE de l'alphabétisation et l'éducation des adultes (en Dh).

| Année | 1997/1998 | 1998/1999 | 1999/2000 | 2001 | 2002 |
|--------|-------------|------------|------------|-------------|-------------|
| Budget | 19 300 000 | 48 300 000 | 53 226 000 | 73 811 000 | 93 426 000 |
| Année | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
| Budget | 100 654 400 | 88 200 000 | 92 875 000 | 103 000 000 | 103 000 000 |

Il est à noter que nonobstant cette augmentation enregistrée, le budget du département reste à un niveau très modeste par rapport aux autres budgets du gouvernement. En effet, même s'il augmente depuis la création du Secrétariat d'Etat Chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle en 2002, il reste un des budgets les plus modestes du gouvernement (130 millions de dirhams en 2005, 150 millions en 2006, soit 0,10 % du budget de l'Etat et 0,5% du budget de l'Éducation Nationale).

En outre, et afin de donner plus d'impulsion à ses programmes et d'en accélérer le rythme, le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle a mobilisé

et diversifié les sources de financement en favorisant, notamment, le partenariat, le parrainage et la coopération internationale.

2- Qualité des services et de formation des adultes :

2.1 Offre de l'EdFoA :

2.1.1 Institutions responsables :

Comme mentionné plus haut, l'organisme responsable de l'ingénierie de l'organisation, de la gestion, de la coordination de l'EdFoA et de l'élaboration des contenus des programmes au niveau national est le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle.

Mais dans le cadre du renforcement de la décentralisation et de la déconcentration de ses activités et ses services, des Services d'Alphabétisation et d'Éducation non Formelle ont été créés au sein des Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation. Ces centres ont, au niveau régional, le rôle de la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des plans d'action régionaux et garantissent la gestion, la coordination et l'exécution des programmes.

Au niveau local, cette tâche incombe aux Services d'Alphabétisation et d'Éducation non Formelle des Délégations Provinciales du Département de l'Éducation Nationale. Ces entités sont chargées, en constante concertation avec le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle, d'organiser, de gérer, de coordonner et d'assurer le suivi des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle menés par les différents intervenants oeuvrant dans ce domaine dans leur territoire.

2.1.2 Programmes d'EdFoA :

(Voir tableau 5 ci-dessous).

2.1.3 Certification :

La certification des compétences acquises par les néo-alphabètes étant un atout majeur pour la motivation des analphabètes à s'inscrire dans les programmes d'alphabétisation, le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle est entrain de travailler sur un système de certification et de validation des connaissances, standardisé et normalisé au niveau national, et garantissant une mesure objective des apprentissages.

Ce système est basé sur un test de positionnement que passent les nouveaux inscrits aux programmes d'alphabétisation et dont l'objectif est de déterminer le niveau des connaissances de ces personnes afin de les regrouper dans des groupes d'apprentissage homogènes. Ce test est conçu de manière à hiérarchiser les aptitudes cognitives acquises et/ou celles à acquérir, selon un référentiel de compétences élaboré avec un consultant spécialisé dans le domaine de l'andragogie. Les bénéficiaires des programmes seront évalués au fur et à mesure et graduellement selon les niveaux d'apprentissage et selon le même référentiel de compétences unifié à l'échelle nationale puis certifiés, sur cette base, ayant atteint un certain degré d'aptitudes ou alphabétisés.

2.1.2 Programmes d'EDFOA :

Tableau 5 : Description des programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes au Maroc.

| Programmes | Fournisseurs | Domaine d'apprentissage | Groupes cibles | Coût du programme | Source de financement |
|---|---|---|---|----------------------------------|--|
| <p>Programme Général : Réalisé en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale moyennant l'utilisation de ses structures d'accueil et son personnel d'encadrement pédagogique.</p> | État | Formation de base en lecture, écriture et calcul, notions dans les domaines de la santé, de l'environnement, de la planification familiale, du civisme...etc. | communautaire | 250 Dh par bénéficiaire | BGE ² |
| <p>Programme des opérateurs publics : Réalisé en collaboration avec des départements gouvernementaux</p> | État | Formation de base en lecture, écriture et calcul, programmes spécifiques, fonctionnels et activités génératrices de revenus | Population analphabète bénéficiant des services de ces opérateurs | 250 Dh par bénéficiaire | BGE |
| <p>Programme des associations : Réalisé sur la base de conventions de partenariat entre le département et les ONG œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation.</p> | ONG | Formation de base en lecture, écriture et calcul, plus une qualification (initiation professionnelle) débouchant sur la création d'activités génératrices de revenus par les néo-alphabètes | Personnes âgées de 15 ans et plus, particulièrement les jeunes filles, les femmes et les ruraux | 300 Dh par bénéficiaire | BGE |
| <p>Programme du secteur privé : Réalisé par les entreprises visant la mise à niveau des ressources humaines des secteurs d'activités économiques</p> | Secteur privé (entreprises, écoles/institut privés de formation... etc) | Alphabétisation fonctionnelle pour développer le savoir et le savoir-faire de la population cible. Ce programme est considéré comme un préalable à la formation continue | Salariés analphabètes des entreprises | Maximum 2000 Dh par bénéficiaire | Contrats Spéciaux de Formation à raison de 80% de son coût |

2.1.4 Contenus des programmes ou curricula :

La réussite de toute action pédagogique dépend principalement de l'efficacité des programmes mis en place ainsi que du degré d'adaptation aux besoins et aux centres d'intérêt des apprenants en éducation des adultes. L'action pédagogique est aussi le maillon qui relie l'intervenant, avec toutes les opérations de planification, de préparation et de programmation qu'il développe, et le bénéficiaire, avec ses attentes, ses projets personnels et professionnels.

C'est la raison pour laquelle le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle accorde une grande importance aux programmes, en veillant constamment au réajustement et à la révision continue de ces programmes au niveau du contenu et de la forme, en vue de s'assurer de leur adéquation aux besoins des bénéficiaires d'une part, et aux évolutions et changements sociaux que connaît notre société d'autre part.

Curricula et supports didactiques :

Pour rendre les programmes plus attractifs au niveau des curricula, le département a procédé à une réforme pédagogique qui s'articule autour des axes suivants :

- Réaménagement des programmes ;
- Révision et refonte des manuels existants ;
- Elaboration de nouveaux manuels (sectoriels, régionaux et de post-alphabétisation) ;
- Conception et élaboration d'un référentiel de compétences ;
- Elaboration d'outils génériques multimédia pour l'alphabétisation ;
- Expérimentation d'une approche des passerelles basées sur les langues maternelles.

✚ Réaménagement des programmes :

En 2004-2005, le programme d'alphabétisation a été réaménagé tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu. Jugé insuffisant pour l'acquisition des compétences de base, le nombre d'heures de formation est passé de 200 à 300 heures. Une approche modulaire a été adoptée pour l'ensemble des actions menées dans les programmes d'alphabétisation. En effet, les contenus des programmes ont été réorganisés en 2 tomes représentant deux niveaux, comme suit:

1- le premier destiné à l'acquisition des compétences de base : le manuel conçu pour ce niveau contient un seul module regroupant les compétences de base en lecture, en écriture, en calcul et en communication orale et écrite. La durée consacrée à l'administration de ce contenu est de 120 heures (soit environ 50 séances)

2- le second dédié à des apprentissages en rapport avec des compétences nécessaires à la vie courante, le manuel correspondant à ce niveau est composé de sept modules : l'éducation civique, éducation aux droits, travaux et services, la famille, la santé, le développement et l'environnement. Le volume horaire dédié à l'administration de ce contenu est de 180 heures.

Ces deux premiers niveaux constituent le "**tronc commun**", passage obligatoire à toutes les catégories socio - professionnelles bénéficiant des actions d'alphabétisation.

Les deux manuels sont accompagnés d'un guide de formateur destiné aux alphabétiseurs, il contient des informations concernant les orientations pédagogiques, les objectifs généraux et la méthodologie ainsi que les techniques relatives aux processus d'apprentissage.

✦ **Révision et refonte des manuels sectoriels existants :**

En 2006-2007, le curriculum de l'alphabétisation sectorielle a été révisé au niveau de la forme : couleurs, couverture, illustrations, caractère...) ainsi qu'au niveau de quelques contenus, et ce en collaboration avec les secteurs concernés. Le curriculum d'alphabétisation sectorielle est constitué de plusieurs manuels spécifiques à chaque population cible et secteur professionnel, l'objectif étant d'approfondir les connaissances des apprenants dans des domaines d'activités professionnelles. Il s'agit des manuels de :

- L'agriculture : ce manuel est destiné aux populations rurales, particulièrement les agriculteurs et leurs familles, il est composé de trois modules dont le contenu est axé principalement sur les activités agricoles. Les trois modules regroupent des thèmes se rapportant aux ressources naturelles, à la protection de l'environnement, aux moyens de développement de la production agricole ainsi qu'aux principes de gestion de la production agricole.
- Les coopératives laitières : ce manuel est destiné aux populations occupées à l'élevage des vaches laitières et aux coopérateurs, ainsi que leurs familles, son contenu est réparti sur trois modules : l'élevage et la gestion de la production laitière, l'amélioration de la gestion et l'amélioration de la production des coopératives laitières.
- L'administration pénitentiaire : Ce manuel est mis en œuvre au profit des détenus dans les établissements pénitentiaires. Il comporte deux modules : la prévention de la délinquance et la rééducation et la réinsertion des détenus.
- Les pêches maritimes : ce manuel est conçu en 3 tomes à l'attention des marins pêcheurs avec un guide pour les alphabétiseurs dans le cadre d'une expérience pilote menée conjointement par les deux départements.

✦ **Elaboration de nouveaux manuels:**

Conscient de la diversité de ses partenaires parmi les autres secteurs publics et de celle de sa clientèle adulte et de leurs spécificités socio-culturelles, socio-économiques et géographiques, le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle, en application de l'une de ses missions et axes de sa stratégie consistant à élaborer les contenus et les outils pédagogiques pour les actions d'alphabétisation au niveau national, a entamé l'élaboration de nouveaux manuels d'alphabétisation comme suit :

• **Des manuels sectoriels :**

Le département a élaboré de nouveaux manuels avec des guides spécifiquement dédiés aux secteurs impliqués dans les programmes d'alphabétisation. Trois secteurs sont concernés par cette initiative :

- le secteur du Tourisme : le manuel destiné à ce secteur contient quatre modules dont le contenu est axé principalement sur les activités touristiques et le rôle du secteur dans le développement du pays.

- l'Artisanat : ce manuel est destiné aux artisans, il contient quatre modules dont le contenu est axé sur l'amélioration des activités artisanales.
- les bâtiments et travaux Publics (BTP) : ce manuel est destiné aux ouvriers des BTP, il contient quatre modules dont le contenu est axé sur la découverte du milieu du travail, les intervenants dans ce secteur, les métiers et travaux, la protection et l'amélioration du mode de travail.
- le guide de formateur : chaque manuel est accompagné d'un guide de formateur indiquant les orientations pédagogiques, les objectifs généraux et la méthodologie ainsi que les techniques relatives aux processus d'apprentissage.

• **Des manuels régionaux :**

Le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle adopte une nouvelle approche basée sur la régionalisation des programmes d'alphabétisation. Dans ce cadre, il entreprend l'élaboration de manuels régionaux ainsi que les guides s'y rapportant. Pendant une phase d'expérimentation, cette approche sera appliquée dans deux régions avant d'être généralisée. Deux manuels sont conçus et en cours de livraison dans cet effet :

- Manuel de l'Oriental : ce manuel est destiné à la population de cette région et son contenu est réparti sur quatre modules dont les activités se rapportent à la connaissance des spécificités géographiques, économiques et culturelles de la région.
- Manuel du Nord : ce manuel est destiné à la population de la région du nord, il se compose de quatre modules dont les thèmes sont axés sur la connaissance des ressources naturelles, la protection de l'environnement, le développement social et économique ainsi que la richesse culturelle et historique.

• **Des fascicules de post alphabétisation**

En attendant l'élaboration d'une stratégie globale en matière de post-alphabétisation, le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle a lancé un travail de conception et d'édition de fascicules destinés à sensibiliser les néo-alphabètes à des questions de grand intérêt pour leur vie quotidienne et créer un environnement de lecture en collaboration avec les départements concernés. Un manuel et cinq fascicules ont été conçus et livrés. Il s'agit d'un manuel repartit en cinq axes dont les thèmes portent sur la vie quotidienne des bénéficiaires, (citoyenneté et culture, environnement, droit de l'Homme, coopératives, religion...etc.), un fascicule portant sur le code de la famille (Moudawana), un fascicule sur la citoyenneté, un autre sur la santé, un quatrième consacré à l'eau et un dernier fascicule sur la conservation foncière.

✦ **Conception et élaboration d'un référentiel de compétences :**

Le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle a lancé en 2006, une étude d'analyse des besoins en matière des manuels d'alphabétisation. Cette étude avait pour objectif d'étudier les besoins des bénéficiaires et des responsables des programmes d'alphabétisation (ONG, opérateurs publics et privés) en manuels d'alphabétisation, d'évaluer les curricula existants, d'élaborer **un référentiel de compétences** et de définir les termes de références pour la révision des manuels actuels et la conception de nouveaux manuels selon le référentiel de compétences élaboré et les recommandations tirées par l'étude.

• Objectifs du référentiel des compétences :

Le référentiel des compétences se présente comme une typologie, une classification, un inventaire des compétences nécessaires à des activités. Ces compétences sont déclinées en capacités, indispensables ou nécessaires, qu'il faut mobiliser et, le plus souvent, combiner pour réaliser avec succès une tâche, quelle qu'elle soit, dans une situation d'apprentissage.

Les principaux objectifs de ce document sont :

- Inventorier les compétences nécessaires aux activités des adultes bénéficiaires des programmes d'alphabétisation au Maroc ;
- Accompagner les formateurs dans la formation des bénéficiaires et dans l'évaluation du degré d'acquisition des compétences recherchées ;
- Guider les étapes relatives à la démarche d'amélioration ou de conception des manuels d'alphabétisation et les guides.

• Cadre conceptuel du référentiel des compétences :

Le référentiel des compétences comporte un cadre de référence théorique, ce cadre a pour objectif d'établir un langage commun aux intervenants qui utiliseront ce document. C'est au cadre pratique et adapté au contexte spécifique du programme marocain d'alphabétisation :

- l'alphabétisation des adultes ;
- l'andragogie comme discipline au service de l'alphabétisation des adultes ;
- l'approche par compétences ;
- l'évaluation dans un paradigme d'apprentissage ;
- le concept de "référentiel de compétences".

✦ Elaboration d'outils génériques multimédias pour l'alphabétisation :

L'utilisation de la technologie représente un outil pédagogique dont l'efficacité s'affirme de jour en jour. Une initiative a donc été lancée par le département, en 2006, en partenariat avec le Ministère des Affaires Economiques et Générales, visant l'élaboration d'outils génériques multimédias pour l'alphabétisation.

Il s'agit de faire migrer les contenus des programmes d'alphabétisation vers des supports multimédias, sous forme de didacticiel simple d'utilisation, en prenant en considération les caractéristiques des populations cibles (principes andragogiques) et en créant une boîte à outils et enfin en faisant migrer les contenus Multimédia sur une plate forme web.

Les étapes réalisées pour finaliser ce projet sont comme suit :

- Conception de deux CD-ROM, correspondant aux deux niveaux des programmes d'alphabétisation en arabe, et un CD pour d'alphabétisation en français, en se basant sur une étude Benchmarking, permettant une exploration des expériences nationales et internationales en matière de multimédia dans le domaine de l'alphabétisation.

- Duplication de la version finale des CR-ROM en 20 000 exemplaires de chaque niveau d'alphabétisation en arabe et 10 000 exemplaires du CD d'alphabétisation en français.

Les étapes en cours :

- Elaboration d'une boîte à outils pour permettre à une équipe technique de produire de nouveaux CD-ROM ;
- Formation d'une équipe centrale sur les fonctionnalités de la boîte à outils ;
- Formation des utilisateurs (chefs des Centres et Services d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle dans les AREF et les Délégations Provinciales) sur les outils élaborés.

‡ **Elaboration d'une approche des passerelles basées sur les langues maternelles :**

Il s'agit d'un projet mené en collaboration avec l'USAID et qui vise le renforcement de la stratégie du Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle (projet ALEF).

Axée sur les concepts du nouveau code de la famille (La Moudawana) et l'initiation des bénéficiaires aux programmes d'alphabétisation dans leurs dialectes locaux (Arabe dialectal ou Amazigh), cette expérience cible prioritairement les filles et les femmes en milieu rural, dans un champ d'intervention couvrant 4 régions du Royaume : l'Oriental, Chaouia-Ouardigha, le Grand Casablanca, et Meknès-Tafilalet à titre d'une expérience pilote.

Les outils didactiques mis en œuvre dans le cadre de ce projet sont comme suit :

- deux manuels de l'apprenant pour les passerelles 1 et 2, se basant sur la bande dessinée ;
- un guide de formateur destiné aux alphabétiseurs, il contient des informations concernant les objectifs, les orientations pédagogiques sur l'approche des passerelles, et la méthodologie des deux passerelles ainsi que les techniques d'animation relatives aux processus d'apprentissage.

2.2 Bilan de l'alphabétisation :

Entre 2002 et 2007, l'effectif des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation a connu un taux d'augmentation de 150%. Ce même taux est de 290% entre 1998 et 2007. En effet, l'effectif total des inscrits aux programmes durant les cinq dernières années a atteint 2.6 million de bénéficiaires, dépassant le nombre des inscrits durant 20 ans (entre 1981 et 2001). En 2007, le nombre des inscrits a atteint plus de 700 000 bénéficiaires, dont 50.2 % sont ruraux et 82 % sont des femmes.

Le tableau 6, ci-après, présente l'évolution des inscriptions aux programmes d'alphabétisation depuis l'exercice 1998 -1999 jusqu'à l'exercice 2006 – 2007 :

Tableau 6 : Évolution des effectifs des inscrits depuis 1998-1999.

| Programmes | 98 - 99 | 99 - 00 | 00 - 01 | 01 - 02 | 02 - 03 | 03 - 04 | 04 - 05 | 05 - 06 | 06 - 07 |
|---------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Programme général | 89500 | 81370 | 130035 | 62000 | 45617 | 227644 | 127339 | 179199 | 151795 |
| Opérateurs publics | 69000 | 66180 | 62463 | 105000 | 77123 | 67298 | 79427 | 236880 | 242065 |
| ONG | 21000 | 83500 | 105490 | 217000 | 159385 | 153351 | 259788 | 235079 | 310492 |
| Secteur privé | 1500 | 2600 | 3500 | 6000 | 4300 | 2042 | 2652 | 4320 | 4803 |
| Total | 181000 | 233650 | 301488 | 390000 | 286425 | 450335 | 469206 | 655478 | 709155 |

Pour l'exercice 2006 -2007, le programme des ONG a été en tête de classement en termes d'effectif des inscrits par rapport aux autres programmes d'intervention avec 44% du total des inscrits aux programmes, contre 34 % que représente le programme des opérateurs publics, 21,3 % par le programme général et 0,7 % par le programme du secteur privé qui représente le maillon faible des réalisations en alphabétisation et éducation des adultes. Le tableau 7 expose la répartition des inscrits aux programmes d'alphabétisation en 2006 – 2007 selon les programmes d'intervention, le milieu de résidence et le genre.

Tableau 7 : Répartition des inscrits aux programmes d'alphabétisation en 2006 – 2007 selon les programmes d'intervention, le milieu de résidence et le genre.

| Programmes d'alphabétisation | Urbain | | | Rural | | | Total Général | | | Nbre de Formateurs | | | |
|-----------------------------------|-----------------|----------|--------|-----------------|----------|--------|-----------------|----------|--------|--------------------|--------|--------|-------|
| | Nbre de Centres | Inscrits | | Nbre de Centres | Inscrits | | Nbre de Centres | Inscrits | | | | | |
| | | F | M | | Total | F | | M | Total | | F | M | Total |
| 1. Programme Général | 900 | 44797 | 5530 | 50327 | 2254 | 70341 | 31127 | 101468 | 3154 | 115138 | 36657 | 151795 | 5152 |
| 2. Opérateurs Publiques | | | | | | | | | | | | | |
| Entraide Nationale | | | | | | | | | | | | | |
| P. Sectoriel | 315 | 12491 | 59 | 12550 | 227 | 10735 | 68 | 10803 | 542 | 23226 | 127 | 23353 | 627 |
| P. Général | 119 | 11773 | 284 | 12057 | 132 | 11495 | 321 | 11816 | 251 | 23268 | 605 | 23873 | 246 |
| Jeunesse et Sports | | | | | | | | | | | | | |
| F.Féminins | 188 | 6918 | 66 | 6984 | 107 | 3244 | 40 | 3284 | 295 | 10162 | 106 | 10268 | 286 |
| M.de Jeunes | 118 | 5612 | 547 | 6159 | 47 | 1863 | 188 | 2051 | 165 | 7475 | 735 | 8210 | 206 |
| Habous et Affaires Islamiques | 1354 | 82626 | 12638 | 95264 | 878 | 26343 | 16365 | 42708 | 2232 | 108969 | 29003 | 137972 | 2626 |
| Agriculture | 23 | 428 | 212 | 640 | 273 | 7040 | 6444 | 13484 | 296 | 7468 | 6656 | 14124 | 183 |
| Pêches Maritimes | 18 | 57 | 1434 | 1491 | 9 | 187 | 284 | 471 | 27 | 244 | 1718 | 1962 | 45 |
| Justice | 46 | 415 | 2706 | 3121 | 5 | 0 | 391 | 391 | 51 | 415 | 3097 | 3512 | 93 |
| Forces Armées Royales | 49 | 237 | 1419 | 1656 | 184 | 0 | 5422 | 5422 | 233 | 237 | 6841 | 7078 | 727 |
| Forces Auxiliaires | 44 | 568 | 355 | 923 | 6 | 79 | 9 | 88 | 50 | 647 | 364 | 1011 | 48 |
| Artisanat | 13 | 570 | 181 | 751 | 0 | 0 | 0 | 0 | 13 | 570 | 181 | 751 | 19 |
| Collectivités Locales | 39 | 2339 | 858 | 3197 | 196 | 5681 | 1073 | 6754 | 235 | 8020 | 1931 | 9951 | 244 |
| Total Opérateurs Publiques | 2326 | 124034 | 20759 | 144793 | 2064 | 66667 | 30605 | 97272 | 4390 | 190701 | 51364 | 242065 | 5350 |
| 3. ONG | | | | | | | | | | | | | |
| 2523 | 141249 | 13779 | 155028 | 2914 | 127318 | 28146 | 155464 | 5437 | 268567 | 41925 | 310492 | 6430 | |
| 4. Entreprises | | | | | | | | | | | | | |
| 37 | 2737 | 316 | 3053 | 22 | 1565 | 185 | 1750 | 59 | 4302 | 501 | 4803 | 121 | |
| TOTAL Général | 5786 | 312817 | 40384 | 353201 | 7254 | 265891 | 90063 | 355954 | 13040 | 578708 | 130447 | 709155 | 17053 |

2.3 Suivi et évaluation des programmes :

2.3.1 Évaluation Pédagogique :

L'évaluation pédagogique est fondée sur une approche proprement andragogique. Cette évaluation se base sur deux types d'outils de mesure :

- ✦ Le test de positionnement : ce test est administré aux bénéficiaires lors de la 1ère séance d'accueil, c'est un ensemble d'exercices progressifs, classés en items dont l'objectif est de déterminer le niveau des candidats en matière de lecture, d'écriture et de calcul. Ce test permet de constituer des groupes de niveaux homogènes, afin de faciliter le processus d'apprentissage ;
- ✦ L'évaluation des apprentissages: après chaque module de formation il y a un arrêt d'évaluation formative sous forme de tests sur les activités de lecture, d'écriture et de calcul ;
- ✦ Le guide de formateur : c'est un outil qui permet à la fois le suivi et l'évaluation des supports et des méthodes utilisées pour la formation des apprenants et l'évaluation de la progression des acquisitions de ceux-ci.

Par ailleurs, le Département de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle est entrain de finaliser un dispositif de suivi et d'évaluation des apprentissages, ainsi que des outils de mesure des acquis des bénéficiaires selon un référentiel de compétences.

2.3.2 Système d'information :

La conception et la mise en place du système d'information pour la gestion des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle vise à pallier les problèmes dûs à l'absence de données fiables, actualisées et détaillées et à assurer une gestion rigoureuse et optimale sur le déroulement de ces programmes, ce qui permettra d'assurer le suivi et l'évaluation des différents programmes mis en place au niveau provincial et régional, de garantir une meilleure qualité des programmes et de faciliter le pilotage et la prise de décision à tous les niveaux.

En effet, dans un souci de disposer d'un système d'information qui tient compte des trois niveaux de gestion et de prise de décision (local, régional et central), le Département de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle, en partenariat avec l'UNESCO et après un travail de définition de concepts, de modélisation et de développement, a élaboré un système d'information dont les fonctionnalités se présentent comme suit :

- ✦ des bases de données aux niveaux régional et provincial pour assurer le suivi des programmes d'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;
- ✦ une base de données centrale et une batterie d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour faciliter la prise de décision et le pilotage du système d'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;
- ✦ une communication entre les niveaux provincial, régional et central ;

- ✦ Information permanente des décideurs, des partenaires et du grand public sur les réalisations des programmes d'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Le système d'information ainsi développé a pour noyau dur le module de recensement (SIM-ENF) développé par l'UNESCO. Ce module permet le recensement, au niveau local, des opérateurs publics, privés et de la société civile, des programmes mis en place, des éducateurs mobilisés, des cours organisés et des apprenants bénéficiaires de ces programmes.

En outre, ce module a été adapté au contexte et spécificités marocains, par le Département de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DAENF) et la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Ministère de l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, et dans un souci de garantir une meilleure qualité des programmes d'alphabétisation via le suivi des apprentissages entre autres, les équipes DAENF et DSI ont pris en charge le développement, en interne, des aspects complémentaires au SIM-ENF concernant l'automatisation des activités de gestion appelées procédures de gestion locales et régionales et les outils de suivi et d'analyse et les a greffés au module de recensement tout en respectant l'architecture du logiciel SIM-ENF. Ces procédures sont :

- Module de la carte prévisionnelle ;
- Module de la carte réelle ;
- Module du suivi financier ;
- Module du suivi des apprenants ;
- Module du suivi des éducateurs ;
- Module de la formation des éducateurs ;
- Module de la gestion des manuels et des guides.

2.3.3 *Audit :*

✦ *Audit externe :*

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des programmes d'alphabétisation conduits par les ONG, deux assistances techniques ont été confiées à deux bureaux d'études (consultants externes). Les objectifs de cet audit se déclinent comme suit :

- évaluation pédagogique, organisationnelle et financière du programme des ONG ;
- étude et examen des rapports soumis à l'Administration par les ONG à la fin de chaque étape du programme d'alphabétisation pour certifier le bon déroulement des programmes conformément aux conventions signées avec les ONG ;
- visites de suivi et de contrôle pour l'évaluation des connaissances acquises des apprenants et le bon déroulement des programmes d'alphabétisation exécutés par les ONG ;
- évaluation et validation finale des programmes tant sur le plan pédagogique, qu'organisationnel et financier.

4 **Audit interne :**

Afin d'assurer une action de qualité, le suivi, l'évaluation et le réajustement sont considérés comme un processus continu durant toutes les phases d'exécution de tout programme d'alphabétisation. A cette fin, le Département de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle a mis en place, en concertation avec les responsables locaux et régionaux, un système de suivi, d'évaluation et d'audit interne des programmes d'alphabétisation. Ce système conjugué au système d'information permettront de dégager, de manière périodique, une batterie d'indicateurs aussi bien quantitatifs que qualitatifs liés au déroulement des programmes.

Cet audit interne consiste en l'élaboration de quatre guides de suivi et d'évaluation destinés respectivement aux alphabétiseurs, aux superviseurs, aux coordonnateurs des programmes et aux chefs de Services d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle dans les Délégations Provinciales. Ces guides sont en cours d'expérimentation.

Par ailleurs, au niveau local, le suivi des programmes d'alphabétisation est assuré par le Chef de Service d'Alphabétisation et d'Éducation non Formelle, qui veille sur la qualité des aspects organisationnel, financier et andragogique du déroulement des programmes et est assisté par une équipe d'inspecteurs pédagogiques.

En plus, tous les opérateurs qui interviennent dans le domaine de l'alphabétisation ont des équipes, aux niveaux local et national, qui assurent le suivi de ces programmes et coordonnent avec les services locaux du département.

2.4 Statut et formation des alphabétiseurs :

2.4.1 Profil des alphabétiseurs :

Il est d'une évidence indiscutable que le formateur ou l'alphabétiseur constitue l'un des éléments clés de l'action de l'alphabétisation, et c'est dans cette optique que le département met l'accent sur la qualité des personnes chargées de former les personnes analphabètes en leur donnant à la fois les compétences de base en lecture, écriture, calcul et communication et les moyens aptes à leur assurer un apprentissage tout au long de la vie.

En règle générale, les alphabétiseurs travaillant dans une région donnée doivent être natifs de cette même région ou connaissant parfaitement son dialecte, ses traditions et coutumes et les habitudes et usages culturels qui y règnent. Ceci garantit d'une part un climat de confiance entre l'alphabétisé et l'alphabétiseur et la proximité de celui-ci à la population cible.

Par ailleurs, les alphabétiseurs doivent avoir un niveau d'instruction équivalent à la licence (baccalauréat plus quatre années d'études universitaires), mais dans certains cas, notamment en milieu rural où il est difficile de trouver un tel profil, l'alphabétiseur peut avoir le niveau baccalauréat.

Ces alphabétiseurs sont des vacataires, ils sont soit des instituteurs (cas du programme général), soit des facilitateurs de formation (cas du programme des opérateurs publics), soit recrutés à cet effet (cas du programme des ONG) ou des salariés des entreprises / formateurs (cas du programme du secteur privé).

2.4.2 Formation des formateurs :

Le nombre de bénéficiaires des actions de formation a connu une nette évolution en passant de près de 500 personnes en 2002 – 2003 à plus 16 460 personnes en 2006 – 2007. Ces formations ont concerné plusieurs populations cibles, à savoir :

- ✚ les formateurs des animateurs et éducateurs provinciaux et régionaux ;
- ✚ les animateurs et les éducateurs encadrant des cours ;
- ✚ les inspecteurs chargés du suivi et de la coordination ;
- ✚ les responsables des services d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle dans les délégations et les AREF ;
- ✚ les responsables des programmes dans les ONG oeuvrant dans ce domaine.

Les formations dispensées concernent des thèmes distincts et diversifiés et concernent aussi bien le volet organisationnel des programmes d'alphabétisation que le volet pédagogique :

✚ Volet organisationnel :

- Gestion déconcentrée et gestion administrative des programmes d'alphabétisation ;
- Gestion des projets d'alphabétisation au profit des ONG ;
- Système d'information : concepts, installation du logiciel et exploitation des données.

✚ Volet pédagogique :

- Caractéristiques des méthodes andragogiques ;
- Analyse de la définition des objectifs pédagogiques ;
- Animation des groupes ;
- Techniques de communication ;
- Types et outils d'évaluation ;
- Perfectionnement du profil des alphabétiseurs ;
- Utilisation des manuels et organisation pédagogique ;
- Approches par compétences.

3- Recherche, innovation et bonnes pratiques :

3.1 Recherches et études en alphabétisation :

Conscient de l'importance de mener des études et des recherches visant l'amélioration de la qualité de l'intervention et de l'action d'alphabétisation, le Département de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle a entamé plusieurs activités dans ce sens. On pourrait citer, à titre indicatif :

- ✚ **L'enquête Nationale sur l'Analphabétisme, la Non Scolarisation et la Déscolarisation au Maroc.** Cette enquête, la première de son genre au Maroc, a touché un échantillon représentatif de 12.000 ménages pour pouvoir obtenir des

données représentatives au niveau national et régional. Ses objectifs stratégiques étaient de :

- Disposer d'informations fiables sur l'état de l'analphabétisme, de la non scolarisation et de la déscolarisation au Maroc ;
- Identifier le profil et les besoins des populations cibles en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- Aider à la prise de décision en matière d'élaboration de politiques et de programmes adaptés aux attentes et aux besoins des populations cibles.

Ses objectifs spécifiques se déclinaient comme suit :

- Identifier l'origine et les causes de l'analphabétisme, la non scolarisation et de l'abandon scolaire précoce ;
- Evaluer l'impact du fléau sur le développement économique et social du pays en affinant cet impact sur :
 - La santé (santé de la reproduction, maladies transmissibles, hygiène...) ;
 - L'éducation des enfants, particulièrement des filles en milieu rural ;
 - L'environnement et la protection des ressources naturelles ;
 - La participation des citoyens à la vie communautaire ;
 - La productivité, la compétitivité et la qualité des produits ;
 - Le niveau de vie et le bien être.
- Connaître les points forts et les points faibles des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle et proposer des solutions pour les rendre plus attractifs ;
- Permettre d'approfondir la connaissance du milieu environnant des populations cibles et son degré d'incitation à l'apprentissage.

✦ La préparation d'une **stratégie relative à la post-alphabétisation**. Cette étude visait l'assistance du département à élaborer une politique de post-alphabétisation pour consolider les connaissances acquises par les néo-alphabètes et éviter leur retour en analphabétisme et leur donner les bases de l'apprentissage tout au long de la vie. Les objectifs de l'étude étaient de :

- Identifier les stratégies et les programmes de post-alphabétisation à mettre en place pour le contexte marocain ;
- Élaborer un projet de plan d'action national détaillé pour l'exécution de la stratégie retenue en post-alphabétisation.

✦ L'élaboration d'un **système de classification des ONG** travaillant dans le domaine de l'alphabétisation. En effet, vu l'ampleur de plus en plus croissante que prend le programme des ONG et afin d'inciter les associations à la professionnalisation dans ce domaine et de pouvoir faciliter la sélection des projets

d'alphabétisation de plus en plus nombreux proposés par ces ONG, il fallait penser à concevoir, élaborer et mettre en place un Système de Classification des Associations oeuvrant dans le domaine de l'alphabétisation (SCADA). Les objectifs recherchés à travers la création et la mise en place de ce système sont :

- Atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs (alphabétisation réussie) ;
- Rationaliser l'utilisation des ressources (outil d'aide à la décision) ;
- Assurer l'équité et la transparence (critères et procédures affichés) ;
- Professionnaliser l'action des ONG ;
- Créer une émulation au sein du tissu associatif.

✚ **Projet LAMP (Literacy Assessment and Monitoring Program)**, est un programme de mesure des niveaux d'alphabétisation de la population. Il est mis en place par l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU) à titre expérimental dans 5 pays dont le Maroc. Il s'inspire des grandes enquêtes menées dans les pays de l'OCDE (IALS, ALL...) et aidera les pays participants à développer une méthodologie d'enquête sur la mesure des niveaux d'alphabétisation et à réaliser cette enquête. La finalité du projet est donc de réaliser une enquête directe auprès des ménages permettant de décrire les profils de la population en matière de l'alphabétisation (du niveau le plus faible au niveau le plus élevé). Le Projet LAMP a pour objectif de produire des données de qualité sur le niveau d'alphabétisation de la population dans son ensemble, ces données permettront :

- de développer une nouvelle méthodologie de collecte de données sur les niveaux d'alphabétisme basée sur l'approche directe de mesure adaptée aux contextes des pays en développement ;
- aux décideurs au niveau national de connaître de façon précise la situation actuelle de leur pays, ce qui leur permettra de déterminer les actions appropriées en termes de formation et de prise de décisions relatives à l'alphabétisation ;
- à l'UNESCO de disposer de données comparables entre pays en matière de l'alphabétisation ;
- de produire des données fiables et comparables sur les niveaux de compétences en alphabétisme de la population adulte ;
- de renforcer les capacités nationales en matière de collecte de données liées aux niveaux d'alphabétisme. L'ISU fournit aux pays participants à la phase pilote une assistance technique qui leur permet de s'approprier toutes les étapes de cette enquête (échantillonnage, développement des items, collecte et exploitation de données).

✚ L'élaboration d'une "**Feuille de route**" pour l'alphabétisation pour la période 2008-2012. Cette étude a consisté en la réalisation d'une revue et d'une analyse synthétiques de la stratégie d'alphabétisation et d'éducation non formelle et des conditions de sa mise en œuvre pour en dégager les points forts et les points faibles en vue d'en améliorer l'efficacité, d'accélérer le rythme, et d'assurer la réalisation des objectifs attendus.

L'analyse d'un caractère purement qualitatif dans le sens où il s'agissait principalement d'écouter de l'ensemble des partenaires et des intervenants, de leurs points de vue et propositions et de synthèse de l'ensemble des données pour établir un document qui puisse refléter l'avis de tous et qui permette la mobilisation générale. Elle a, donc, permis de mettre en évidence les principales actions à entreprendre pour opérer un réajustement et /ou un enrichissement de la stratégie pour les cinq années à venir (2008-2012). Ainsi, cette étude a permis de :

- dresser un bilan synthétique et pertinent des réalisations de la période 2002-2007 en matière d'alphabétisation ;
- établir les points de force et les points de faiblesse de la stratégie d'alphabétisation adoptée durant la période écoulée ;
- établir une « feuille de route » pour cette période en dégagant des pistes d'action à même de mieux cibler l'action d'alphabétisation et d'en augmenter le rythme de réalisation.

✚ **L'analyse des besoins en manuels d'alphabétisation**, qui avait pour objectifs de :

- identifier et analyser les besoins des populations en manuels d'alphabétisation ;
- établir les grandes orientations des programmes d'alphabétisation afin d'élaborer des contenus qui répondent aux besoins et aux attentes des divers groupes d'apprenants.

✚ **L'élaboration d'outils d'évaluation de la qualité des apprentissages**, pour développer des instruments d'évaluation des divers apprentissages fournis par les programmes d'alphabétisation depuis les tests de positionnement jusqu'à l'évaluation finale des acquis en fin de programme afin de certifier les apprentissages.

3.2 Projets novateurs :

Une critique souvent soulevée à l'encontre des programmes d'alphabétisation, comme des services d'éducation primaire et générale, est que, même lorsque les programmes d'alphabétisation sont bien conçus et exécutés, les bénéficiaires ne conservent pas leurs compétences de façon durable, en particulier si leur environnement immédiat n'offre pas de possibilité aux néo-alphabètes, de mettre en pratique et d'améliorer leurs nouvelles connaissances.

C'est pourquoi le Département de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle a promu des actions novatrices dans le secteur à travers des expériences pilotes toujours menées en partenariat avec des opérateurs-terrain. Il ne s'agit pas d'une recherche fondamentale mais du développement d'actions novatrices, avec pour intention, l'accumulation de nouvelles connaissances qui seront systématisées, formalisées, validées avant d'être diffusées.

Les expériences novatrices peuvent porter sur :

- ✦ les approches participatives de formulation et de mise en œuvre de projets d’alphabétisation centrés sur la demande telle qu’elle s’exprime sur le terrain et par les bénéficiaires et non sur l’offre de l’opérateur ;
- ✦ les approches novatrices centrées sur la mise à l’essai de méthodes nouvelles d’éducation des adultes, d’animation, d’apprentissage de la lecture et de calcul fonctionnels ;
- ✦ les stratégies efficaces de pos-alphabétisation liées au développement local ;
- ✦ le développement de nouveaux matériaux didactiques ;
- ✦ l’articulation de l’alphabétisation à la stratégie de réduction de la pauvreté ;
- ✦ le développement de nouvelles approches pour la formation de groupes à besoins spéciaux tels que les handicapés ;

Ou sur tout autre sujet dont l’intérêt pour la rénovation des pratiques en alphabétisation est explicite.

3.3 Bonnes pratiques :

✦ Partenariat :

La lutte contre l’analphabétisme ne peut en aucun cas se réduire à une affaire sectorielle. Le fardeau de ce fléau est si lourd qu’il est impossible pour n’importe quelle structure d’en supporter seule le poids. Ce n’est que par le moyen d’une mobilisation de toutes les forces vives de la société autour des programmes d’alphabétisation et d’éducation non formelle et d’une conjugaison des efforts que l’on pourrait espérer venir à bout de ce fléau dont nous subissons tous, société et individus, les conséquences.

C’est dans le but d’atteindre cet objectif que le Département de l’Alphabétisation et de l’Education Non Formelle, a fait du partenariat, notamment avec les ONG, un axe principal de sa stratégie d’alphabétisation et d’éducation non formelle.

Les associations agissant dans le domaine de l’alphabétisation et de l’éducation non formelle jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs gouvernementaux en la matière, en raison notamment de la flexibilité de leur mode d’action et de leur proximité des populations concernées.

✦ Alphabétisation et développement social intégré :

A n’en juger que par le poids de l’analphabétisme dans le calcul de l’indice du développement humain, on peut être certain du lien étroit entre la pauvreté, l’exclusion et l’analphabétisme. La maîtrise des aptitudes de base en lecture, écriture et calcul offre de nouvelles possibilités, d’épanouissement individuel certes, mais aussi d’amélioration des conditions socioéconomiques, tant de l’individu que de la communauté.

La corrélation entre ces variables passe cependant par l’approche et les méthodes utilisées pour ces acquisitions de base qu’on ne peut en aucun cas apprendre de manière abstraite ou décontextualisée. Dès ses premières phases, l’alphabétisation doit favoriser le développement de compétences, aptitudes et valeurs indispensables pour

la participation à la vie communautaire et pour la résolution des problèmes qui s'y posent. Elle doit par conséquent conduire à des changements d'attitudes et de comportements dans différents domaines de la vie (hygiène, civisme, protection de l'environnement, gestion des ressources, organisation administrative et sociale, vie et participation communautaires, droits juridiques et socioéconomiques...). L'utilisation de ces compétences (lecture, écriture et calcul) à des fins précises dans des contextes précis compte plus que leur simple acquisition.

Fort de ces convictions, le département considère le développement social intégré à la fois comme un objectif de l'alphabétisation, mais aussi comme un moyen de combattre l'analphabétisme. D'où son option pour des projets intégrés, associant l'alphabétisation à des activités génératrices de revenus, à l'initiation professionnelle, aux micros crédits et à toutes les activités pouvant assurer le bien être des personnes alphabétisées.

Le partenariat conventionnel demeurant le mécanisme le plus approprié pour planifier et mettre en œuvre les projets intégrés, le département mène, en collaboration avec ses partenaires des projets spécifiques de développement axés sur l'alphabétisation, soutenus par des programmes d'initiation aux petits métiers et accompagnés par un programme de formation générale et de sensibilisation aux différentes questions liées à l'environnement des bénéficiaires.

↓ **Parrainage :**

Standardiser la solidarité risque de priver une partie des bénéficiaires potentiels d'occasions précieuses pour s'intégrer dans la société. De par la souplesse de ses modalités, le parrainage permet des formules de solidarité originales et diversifiées qui encouragent tous ceux qui ressentent le besoin d'agir en relation directe avec les ayant besoin, que ce soit sous forme de don financier, en nature, ou d'accompagnement le long d'une étape ou le long de la durée de l'apprentissage, ou encore en dispensant bénévolement un certain nombre de cours ou de formations au profit des analphabètes, jeunes et adultes, et des déscolarisés, à le faire. Le parrainage s'avère par ailleurs le moyen privilégié pour créer des passerelles entre le monde institutionnel et l'univers de l'entreprise.

Afin de ne laisser échapper aucune chance, si petite soit-elle, dont le bénéfice pourrait être orienté au profit des jeunes non scolarisés ou déscolarisés ou des adultes analphabètes, le département a adopté également le parrainage comme un autre mode qui vient compléter les autres modes diversifiés d'action.

Animés par le sentiment d'être investis du devoir d'aller chercher l'aide pour ces exclus de l'alphabétisme, jeunes et moins jeunes, là où cette aide puisse exister et sous toutes les formes qui peuvent servir la cause de l'alphabétisation, le département a multiplié les démarches, les plaidoyers et les contacts pour mobiliser le maximum de parrains pour les analphabètes, grands et jeunes.

Le bilan de cette action est encore en deçà des attentes et des efforts déployés, mais il est néanmoins prometteur, en effet, plusieurs conventions cadre de partenariat et de coopération ont été signés permettant à des groupes importants sur la scène nationale et internationale tels le Groupe Accor, la Régie des Tabacs, le Groupe Altadis, le Groupe Akwa et le Groupe Berrada/Club Rotary, de s'impliquer dans le parrainage des programmes d'alphabétisation sur plusieurs années.

4- Attentes, défis et perspectives :

Quoique significatives, les réalisations en matière d'alphabétisation demeurent insuffisantes en regard des objectifs arrêtés et l'ampleur du phénomène. Cette situation est due à la combinaison de plusieurs facteurs et contraintes, dont on peut citer :

- ✦ La persistance et l'ampleur du phénomène de l'abandon scolaire ;
- ✦ L'insuffisance de moyens pour l'amélioration et l'extension de l'offre ;
- ✦ La dispersion géographique et l'hétérogénéité de la population cible ;
- ✦ Les besoins énormes en matières de programmes et d'actions de post-
alphabétisation susceptibles d'éviter le retour à l'analphabétisme ;
- ✦ L'insuffisance dans l'implication d'autres composantes de la société telles
que le secteur privé, des départements publics, collectivités locales..... ;
- ✦ L'insuffisance dans la convergence des programmes d'alphabétisation avec
les actions de lutte contre la pauvreté menées par d'autres intervenants.

Ainsi, un certain nombre des défis majeurs sont à relever à l'avenir, il s'agit essentiellement de :

- ✦ Surmonter les contraintes d'ordre financier;
- ✦ Sensibiliser et mobiliser les acteurs potentiels;
- ✦ Augmenter le rythme d'action tout en améliorant la qualité des
programmes ;
- ✦ Diversifier les programmes d'intervention.

De même, le département chargé de l'Alphabétisation engagera les plans d'actions nécessaires pour atteindre son objectif à moyen terme, à savoir : la réduction du taux d'analphabétisme à moins de 20% à l'horizon 2012.

Pour ce faire, les pistes suivantes seront explorées :

- ✦ Une implication plus active du secteur privé pour l'alphabétisation des
employés dans le cadre de la mise à niveau des ressources humaines à même
de permettre la compétitivité et la productivité souhaitées.
- ✦ La promotion du parrainage comme mode de contribution à l'effort de
financement des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle.
- ✦ La consolidation de la démarche d'intégrabilité de l'alphabétisation dans les
projets de développement humain.